

Calcul des frais d'acquisition d'un bien immobilier

<https://www.immobilier.notaires.fr/fr/frais-de-notaire>

Appelés à tort frais de notaire, les frais d'achat d'un bien immobilier sont majoritairement composés de taxes collectées par le notaire pour le compte de l'Etat. Cet outil de calcul vous permet d'estimer rapidement et pour la plupart des situations le montant de ces frais d'acquisition immobiliers et de comprendre leur répartition entre les taxes pour l'Etat et la rémunération réelle du notaire.

Maison en Yvelines - Prix d'acquisition estimé 180 000 € (prix du mobilier= 0€)

Estimation de vos frais le 23/09/2019

Émoluments du notaire

Sur la vente 1 871 €

Formalités 850 €

Total 2 721 €

Taxes

Sur la vente Droits d'enregistrement 10 452 €

Sécurité immobilière 180 €

TVA 544 €

Total 11 176 €

Débours

Frais annexes

400 €

Total Vos frais (arrondis)

14 300 €

Le total des frais représente 8% du prix d'acquisition dont 78% destinés au Trésor Public.

Frais payés par l'acheteur, le prix de vente a été proposé en tenant compte de ces frais.

Hypothèse B Prix d'acquisition estimé 175 000 €, Frais = 13 902 €